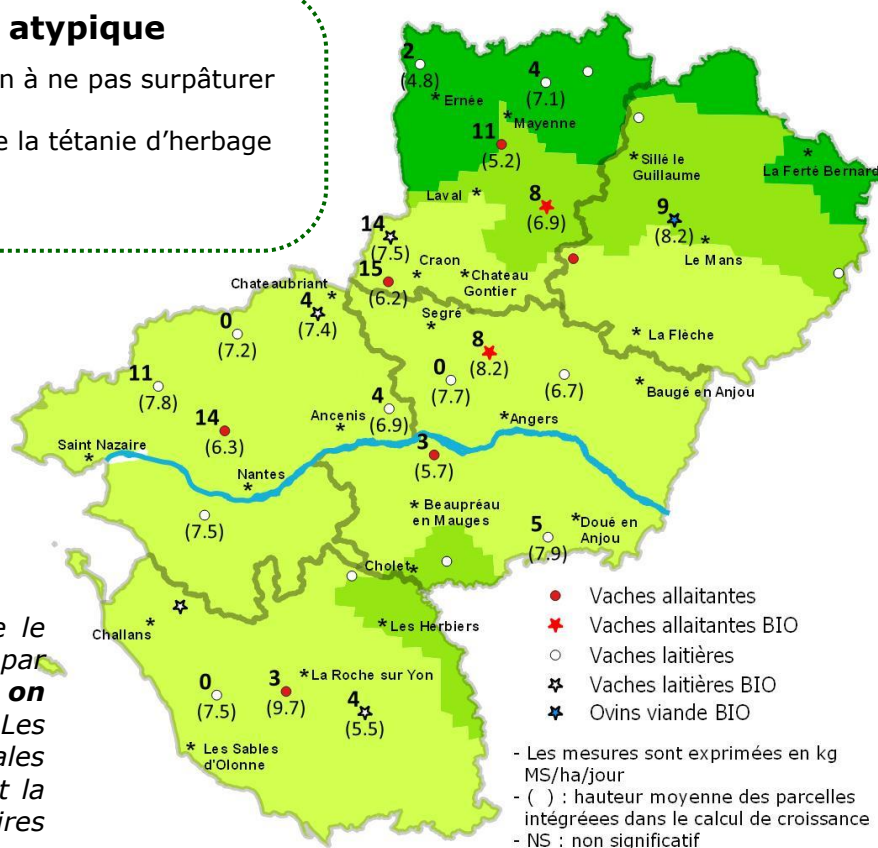


## Bilan d'une année 2021 atypique

- La portance est bonne mais attention à ne pas surpâturer les parcelles
- Gelées matinales : précaution contre la tétanie d'herbage
- Epannage des fumiers sur prairies
- Bilan de l'année 2021

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 1 au 15/11/2021	Hauteur moyenne (cm)	
<b>Zone Nord</b>	3	6,0	
<b>Zone Intermédiaire</b>	9	6,8	
<b>Zone Sud</b>	<b>Nord Loire</b>	8	7,2
	<b>Sud Loire</b>	3	7,3
<b>MOYENNE REGION</b>	<b>6</b>	<b>7,0</b>	

La croissance de l'herbe mesurée entre le 1<sup>er</sup> et le 15 novembre est en baisse par rapport à la quinzaine précédente : **on passe de 18 à 6 kg MS/ha/jour**. Les températures fraîches, les gelées matinales et la baisse de la durée du jour freinent la pousse. Pas de précipitations notables prévues d'ici 10 jours.



## La portance est bonne mais attention à ne pas surpâturer les parcelles

La portance est très bonne et vous pourriez être tentés de prolonger le pâturage, mais le stock sur pied est limité. Attention à ne pas surpâturer les parcelles : **arrêter le pâturage en-dessous de 6 cm ! Les parcelles surpâturées à l'automne mettront plus de temps à démarrer au printemps.** Entamer les réserves des plantes maintenant freinerait leur redémarrage en février-mars. **Avec le prix élevé des engrais, au printemps prochain certains réduiront les apports sur prairies. Attention donc à ne pas les pénaliser dès maintenant.**

Nos conseils :

- S'il reste de l'herbe à pâturer sur les parcelles, continuer le pâturage avec 1 ou 2 lots d'animaux sans les compléter en surveillant les hauteurs de sortie.
- Plus d'herbe ? Rentrer les animaux en bâtiment ou les affourager sur une parcelle parking. Limiter la taille du « parking » : environ 0.35 ha pour 20 vaches allaitantes ou pour 30 génisses. Choisir une parcelle qui pourra être mise en culture au printemps ou à l'automne prochain.

## Gelées matinales : précaution contre la tétanie d'herbage

Pour les animaux qui pâturent plus de la moitié de leur ration, il y a un risque de tétanie d'herbage avec des conditions froides le matin et des amplitudes jour/nuit importantes.

Pour prévenir cette pathologie : compléter les animaux le matin avant la sortie au pâturage (vaches laitières) ou attendre que la rosée ou la gelée soit levée avant de changer de paddock.

## Epandage des fumiers sur prairie

Profiter de la bonne portance: les fumiers de type I peuvent être épandus sur prairies > 6 mois jusqu'au 15/12. Prioriser les prairies de fauche pour réduire les apports minéraux au printemps.

## Dernier bulletin 2021 : bilan d'une année atypique

Après un **démarrage de la pousse ralenti par le froid et le vent d'Est**, Les faibles précipitations en mars et avril n'ont pas permis d'atteindre le pic de printemps habituel. Par contre, l'herbe pâturée en début de printemps en conditions sèches sur des hauteurs plus faibles a été bien valorisée.

**Les premières récoltes (ensilages, enrubannages) ont bénéficié d'un beau créneau météo**, avec des récoltes de qualité mais des quantités limitées. Les mois de mai et juin ont été en revanche bien arrosés. La croissance n'a pourtant pas explosé en fin de printemps en raison d'un manque d'ensoleillement et de chaleur, mais elle a progressé jusqu'à dépasser la courbe moyenne fin mai.

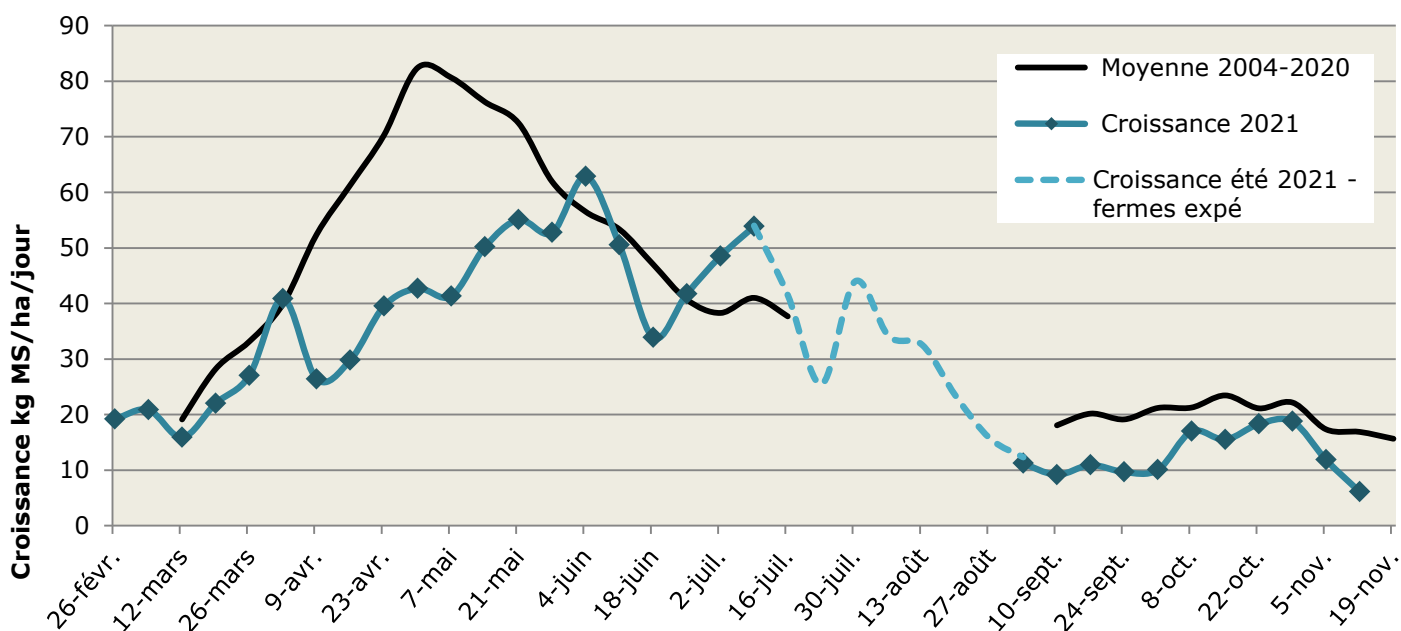
**L'été a été frais et sans canicule.** Les mesures qui ont continué exceptionnellement dans les fermes expérimentales nous ont permis de chiffrer la croissance à environ 40 kg MS/ha/jour sur juillet et 20 à 30 kg MS/ha/jour en août. Des récoltes ont eu lieu tout l'été ; exceptionnel pour les Pays de la Loire.

**L'automne sec a limité la croissance :** elle est plus faible que la moyenne pluriannuelle. Les conditions portance permettent encore aujourd'hui de pâturer sans abîmer les parcelles.

En s'appuyant sur les mesures réalisées dans quelques fermes seulement sur la région en été, **on estime que la croissance annuelle avoisine 7,9 TMS/ha en 2021**, alors que la moyenne du réseau depuis 2000 est à 7,4 TMS/ha. La facilité d'exploitation de l'herbe aura été remarquable cette année avec une croissance bien répartie et des stocks assurés grâce à la pousse d'été.

Intéressé pour intégrer le réseau de mesure de pousse de l'herbe ? Contactez-nous au 06 26 64 30 42.

### Croissance de l'herbe - Réseau Pays de la Loire



**CUMUL DE POUSSE PRINTEMPS :**  
Moyenne 2000-2020 : 6,2 TMS/ha  
2021 : 5,4 TMS/ha

**ESTIMATION ETE :**  
(quelques fermes)  
2021 : 1.5 TMS/ha

**CUMUL DE POUSSE AUTOMNE :**  
Moyenne 2000-2020 : 1,2 TMS/ha  
2021 : 0,960 TMS/ha

Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 [www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr](http://www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr)

SEENOVIA 02 43 64 12 64 [www.seenovia.fr](http://www.seenovia.fr)